## Les cas sociaux: de mère tunisienne ou de père tunisien.

## Les pièces à fournir pour l'établissement

- 1. Contrat de travail signé par l'employeur et l'employé.
- 2. Copie de la déclaration de l'investissement de l'APII ONTT APIA CEPEX ou la carte de commerçant
- 3. Copie d'Immatriculation Fiscale (code T.V.A).
- 4. Copie de la dernière déclaration trimestrielle de la CNSS pour les employés de la société.
- 5. Copie du Passeport.
- 6. Carte d'Identité nationale du père ou de la mère
- 7. Autres documents qui peuvent appuyer le dossier
- 8. 2 timbres fiscaux de 05 dinars chacun.